

PRAYERS

Mr. Speaker informed the House that the Clerk of the House had laid upon the Table the First Report of the Clerk of Petitions, stating that he had examined the petition signed by residents of various Canadian Provinces, concerning Petro-Canada, presented by the honourable Member for Oshawa (Mr. Broadbent) on Monday, October 15, 1979, and finds that the petition meets the requirements of the Standing Orders as to form.

The House resumed debate on the motion of Mr. Fretz, seconded by Mr. MacDonald (Cardigan),—That the following Address be presented to His Excellency the Governor General of Canada:

To His Excellency the Right Honourable Edward Richard Schreyer, Chancellor and Principal Companion of the Order of Canada, Chancellor and Commander of the Order of Military Merit, upon whom has been conferred the Canadian Forces' Decoration, Governor General and Commander-in-Chief of Canada.

MAY IT PLEASE YOUR EXCELLENCY:

We, Her Majesty's most loyal and dutiful subjects, the House of Commons of Canada, in Parliament assembled, beg leave to offer our humble thanks to Your Excellency for the gracious Speech which Your Excellency has addressed to both Houses of Parliament.

And debate continuing;

(Proceedings on Adjournment Motion)

At 10.02 o'clock p.m., the question "That this House do now adjourn" was deemed to have been proposed pursuant to Standing Order 40(1);

After debate, the question was deemed to have been adopted.

Returns and Reports Deposited with the Clerk of the House

The following papers having been deposited with the Clerk of the House were laid upon the Table pursuant to Standing Order 41(1), namely:

By Mr. Wilson, a Member of the Queen's Privy Council,—Financial Statements of the Export Development Corporation for the year ended December 31, 1978, pursuant to subsection 75(3) of the Financial Administration Act, chapter F-10, R.S.C. 1970, together with the Report of the Auditor General. (English and French).—Sessional Paper No. 311-1/289.

By Mr. Wilson,—Capital Budget of the Export Development Corporation for the year ending December 31, 1979,

PRIÈRE

M. l'Orateur fait savoir à la Chambre que le greffier a déposé sur le Bureau le premier rapport du greffier des pétitions, qui fait connaître qu'il a examiné la pétition signée par des résidents de différentes provinces canadiennes, relativement à Petro-Canada, présentée par l'honorable député d'Oshawa (M. Broadbent) le lundi 15 octobre 1979, et qu'il constate que la pétition est conforme aux exigences du Règlement, quant à sa forme.

La Chambre reprend le débat sur la motion de M. Fretz, appuyé par M. MacDonald (Cardigan),—Que l'Adresse, dont le texte suit, soit présentée à Son Excellence le gouverneur général du Canada:

A Son Excellence le très honorable Edward Richard Schreyer, Chancelier et Compagnon principal de l'Ordre du Canada, Chancelier et Commandeur de l'Ordre du Mérite militaire, à qui a été décernée la Décoration des Forces canadiennes, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE

Nous, sujets très dévoués et fidèles de Sa Majesté, la Chambre des communes du Canada, assemblée en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Le débat se poursuit;

(Délibérations sur la motion d'ajournement)

A 10 h. 02 du soir, la motion «Que la Chambre s'ajourne maintenant» est réputée présentée en conformité des dispositions du paragraphe (1) de l'article 40 du Règlement.

Après débat, cette motion est réputée agréée.

États et rapports déposés auprès du Greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au Greffier de la Chambre, sont déposés sur le Bureau de la Chambre, conformément aux dispositions du paragraphe (1) de l'article 41 du Règlement, savoir:

Par M. Wilson, membre du Conseil privé de la Reine,—États financiers de la Société pour l'expansion des exportations pour l'année financière terminée le 31 décembre 1978, ainsi que le rapport du vérificateur général y afférent, conformément au paragraphe (3) de l'article 75 de la Loi sur l'administration financière, chapitre F-10, S.R.C. 1970. (Textes français et anglais).—Document parlementaire n° 311-1/289.

Par M. Wilson,—Budget des dépenses en capital de la Société pour l'expansion des exportations pour l'année finan-